

Initiatives parlementaires

[Français]

Les douaniers sont là pour protéger l'économie du pays. Ils sont là pour protéger l'économie du pays. Ils sont là avec les policiers pour empêcher aussi la drogue de venir au Canada. Il y a plusieurs malfaiteurs qui aimeraient bien rentrer toutes sortes de choses telles de l'armement, des fusils, des mitraillettes, et surtout de la drogue au pays. Nous avons besoin d'être protégés contre ces gens, contre ces criminels. Et ce sont les fonctionnaires qui ont la tâche de nous protéger. Il ne faut donc pas bafouer les fonctionnaires. Il ne faut pas se servir d'eux comme des pions. Il ne faut pas sauter dessus simplement parce que l'économie va mal.

Si l'économie va mal et que le taux d'inflation est de 6,4 p. 100, si on leur accorde 0 p. 100 d'augmentation, je trouve cela abominable.

C'est le gouvernement qui est responsable des taux d'intérêt. Vous établissez un taux d'intérêt excessivement élevé. Les provinces, le pays, les municipalités, les conseils scolaires sont forcés d'emprunter à des taux élevés. Les provinces, les conseils scolaires et les municipalités sont obligés d'augmenter leur impôt pour pouvoir payer ces taux d'intérêt. Environ le tiers de toutes les taxes de toutes les municipalités, des provinces et du fédéral est payé en taux d'intérêt pour payer les dettes.

Les fonctionnaires sont là pour servir la communauté, pour aider la communauté. Ce sont des gens qui travaillent fort, ce sont des gens qui travaillent bien. Je les ai connus; dans mon comté, il y a plus de 20 000 fonctionnaires publics. J'ai eu l'occasion d'en rencontrer plusieurs. Ils ont un sens de la responsabilité. Ils ont un sens de l'esprit et de la culture canadienne. Ils ont un sens de vouloir promouvoir tout ce qui est bon dans leur pays. Je les connais, moi, comme travaillants. Je les connais comme personnes honnêtes. Je les connais comme personnes qui coopèrent avec leur employeur: les gouvernements. Je les connais comme personnes dévouées. Je ne les connais pas autrement. Je ne les connais pas de la façon dont mon présent gouvernement les connaît. Le gouvernement, à mon avis, a ruiné la relation de travail entre les employés.

[Traduction]

Hier, la Commission des relations de travail dans la Fonction publique a rendu sa décision relativement au différend qui opposait l'Alliance de la Fonction publique du Canada et le Conseil du Trésor. Dans sa décision, elle dit que l'obligation prévue aux termes de la Loi sur les relations de travail dans la Fonction publique de négocier de bonne foi et de faire tous les efforts raisonnables pour conclure une convention collective est sensiblement le même pour cet employeur que pour tout autre em-

ployeur de quelque compétence que ce soit au Canada. Par conséquent, la Commission estime que l'employeur, c'est-à-dire le gouvernement du Canada, a agi à l'encontre de l'article 51 de la Loi, sa propre loi, et elle lui ordonne de respecter ledit article. Voilà une façon bien étrange de fonctionner. Pouvez-vous imaginer que le gouvernement soit à la fois juge et partie?

• (1700)

Une voix: Juge, jury et bourreau.

M. Bellemare: Il est à la fois le juge, le jury et le bourreau.

[Français]

Monsieur le Président, pour conclure, ce que je demande au gouvernement, c'est qu'il soit juste et équitable envers tous les Canadiens, envers tout le monde.

[Traduction]

Que le gouvernement ne dresse pas les groupes les uns contre les autres et qu'il soit juste et équitable dans ses rapports, notamment dans ceux avec ses propres employés.

[Français]

Le président suppléant (M. DeBlois): Comme il est 17 heures, conformément à l'article 30(6) du Règlement, la Chambre abordera maintenant l'étude des affaires émanant des députés, selon l'ordre indiqué au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

L'UTILISATION DES RESSOURCES

Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest) propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait demander à chacun de ses ministères et organismes d'inscrire dans les propositions budgétaires une ventilation des ressources dont l'utilisation ou la disposition ont un impact sur l'environnement et des objectifs annuels de réduction, avec une description des économies qui en découlent.

—Je tiens à entamer mon exposé sur cette motion en citant M^{me} Gro Harlem Brundtland, présidente de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement et auteure du rapport marquant qui nous a donné la notion de développement durable. Le développement durable, cela veut dire, en termes simples, qu'il ne saurait y avoir d'industrie papetière sans forêts. Par conséquent, notre économie dépend de la préservation de notre environnement tout autant que notre environnement dépend de saines méthodes économiques.